



Arbois
JURA

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Envoyé en préfecture le 04/06/2025
Reçu en préfecture le 04/06/2025
Publié le 04/06/2025
ID : 039-213900137-20250603-D_21_25-AU



DECISION 21/25

Objet : Avenant n°1 – Mission de maîtrise d'œuvre – Restauration clocher St Just

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, déléguant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de prendre en compte le nouveau montant estimatif des travaux de restauration du clocher de l'Eglise St Just,

DECIDE

D'approuver l'avenant n°1, avenant en moins-value, d'un montant de – 8 400.00€ HT, faisant passer le marché passé avec GABRIELA GUZMAN de 35 000.00€ HT à 26 600.00€ HT, soit 31 920.00€ TTC.

Arbois, le 03 juin 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE